

B. 30.1 (01081)
Januar 1976

C - 3

L'ORGANISATION DU TOURISME EN SUISSE

Le renom des beautés touristiques de la Suisse avait stimulé le zèle, en 1863, de Thomas Cook qui en était à ses débuts et qui fut le premier à organiser un voyage collectif, initiative dont la Suisse bénéficia. Cela tenait davantage de l'expédition, au sens où on l'entendait à l'époque, que du circuit paisible, mais le créateur de la première agence de voyage avait vu clair et son exemple fut suivi.

En 1894, la Compagnie du chemin de fer Jura-Simplon ouvrit une agence à Londres et ce fut le départ de la propagande touristique à l'étranger. Après le rachat, en 1903, des plus importantes entreprises de chemins de fer privés, les Chemins de fer fédéraux (CFF) prirent l'initiative d'organiser systématiquement la propagande en ouvrant des bureaux à Paris, à New York, à Berlin, puis au Caire et à Vienne. En 1911, le conseiller national A. Seiler demanda dans une motion "la création d'un office central pour le développement du mouvement des étrangers en Suisse"; en 1917, une institution de droit privé fut créée sous le nom d'Association nationale pour le développement du tourisme; elle fixa son siège à Zurich, sous la raison sociale d'Office national suisse du tourisme (ONST). Sa première agence fut ouverte à Nice en 1923; au cours des années suivantes, le réseau s'étendit à Rome, Amsterdam, Prague, Stockholm, Bruxelles et Milan.

La collaboration était étroite avec les CFF, les PTT, l'Office fédéral des transports et l'hôtellerie. En 1936, un député au Conseil national (Chambre basse) demanda que soit envisagée la création d'un organisme unique auquel serait confié l'ensemble de la propagande touristique. Un arrêté fédéral apporta en septembre 1939 l'unification attendue et l'Office central suisse du tourisme fut transformé en 1941 en corporation de droit public; en 1955, on en revint au premier nom.

Les statuts précisent que l'ONST a pour but "d'organiser et d'assurer la propagande en faveur du tourisme pour l'ensemble de la Suisse, tant à l'étranger que dans le pays. A cet effet, il veille à une étroite collaboration avec les services de propagande régionaux, cantonaux ou locaux, ainsi qu'avec les organisations professionnelles suisses de voyage et de tourisme".

Une collaboration régulière est assurée dans le sens précisé par les statuts, l'activité d'information de l'ONST s'étendant à l'enseignement et aux instituts d'éducation, aux sports, etc. Par sa propagande nationale, l'ONST met également en valeur les aspects politiques, économiques et culturels de la vie nationale.

Présidé par M. Gastone Luvini, et dirigé depuis 1960 par M. Werner Kämpfen, l'ONST occupe actuellement quelque 250 collaborateurs. Deux cents travaillent dans les 20 agences et sous-agences à l'étranger, dont 10 sont des représentations officielles des CFF. Ce réseau inclut aussi 9 représentations en commun avec Swissair, la compagnie nationale d'aviation.

Pour mener à bien ses tâches, l'ONST est aussi en liaison permanente avec le Comité du tourisme de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris, la Commission européenne de tourisme (CET) à Dublin et la Communauté de propagande des pays alpins.

CONTACTS NECESSAIRES

Dix régions touristiques ont été créées pour regrouper quelque 200 offices de tourisme locaux: le canton de Zurich; la Suisse orientale (St-Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Glaris, les deux Rhodes d'Appenzell et la Principauté du Liechtenstein); la Suisse centrale (Lucerne, Zoug, Uri, Schwytz, Obwald et Nidwald); le Tessin; le canton de Berne, sans le Jura; la Suisse du Nord-Ouest (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure et Argovie); les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et le Jura; la région du Léman (Genève et Vaud); le Valais; les Grisons.

Un contact suivi est de mise, non seulement avec les autorités fédérales, mais aussi avec les représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger. Outre les CFF et les PTT (cars postaux), les entreprises de transport par le canal de l'Union des entreprises suisses de transport public (UST), Swissair, les milieux routiers (Automobile Club de Suisse et Touring Club Suisse), les associations professionnelles de la restauration et de l'hôtellerie, ainsi que les agences de voyages sont en liaison avec le siège de l'ONST à Zurich. Il en va de même pour les organes chargés de l'enseignement et de l'éducation dans les écoles officielles et privées.

L'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme (ASDOT), fondée en 1928, réunit plus de 70 dirigeants, représentant les principales stations du pays, qui exercent leurs fonctions à plein temps. Présidée par M. Werner Boos, directeur de l'Office du tourisme de Suisse orientale, elle est très active en de multiples domaines.

Mentionnons également l'Union suisse des sociétés de développement, fondée en 1893, qui groupe environ 220 sociétés de développement et syndicats d'initiative locaux.

Les plus grands centres touristiques du pays sont: Arosa, Bâle, Berne, Davos, Genève, Interlaken, Lausanne, Locarno, Lugano, Lucerne, Montreux, St-Gall, St-Moritz, Zermatt, Zurich. En liaison avec Swissair, les CFF et les PTT, ils se présentent à l'étranger à l'enseigne des "15 grands du tourisme suisse". Ils collaborent particulièrement pour des campagnes spéciales de propagande intéressant les régions où ils sont situés.

L'Association suisse des stations thermales, dont le siège est à Baden, met en valeur les effets curatifs de 20 stations dûment cataloguées qui accueillent chaque saison une forte clientèle étrangère, outre celle du pays; elles sont équipées conformément aux exigences de la médecine et du confort modernes.

L'Association suisse des stations climatiques s'emploie à faire valoir les caractéristiques générales du climat de la Suisse. Comme l'association précédente, elle édite une brochure qui classe une quarantaine de stations climatiques des Préalpes, de la zone subalpine et des régions alpines. Ces stations sont étagées entre 200 et 1810 mètres d'altitude, avec une belle variété de contrastes.

Quant à la Communauté de travail des villes suisses de congrès, elle groupe les 19 villes et stations offrant chacune une capacité de 500 places assises et 1000 lits au moins: Arosa, Bâle, Berne, Bienne Bürgenstock, Davos, Grindelwald, Engelberg, Flims, Genève, Interlaken, Lausanne, Leysin, Lucerne, Lugano, Montreux, St-Gall, St-Moritz et Zurich. Cette organisation collabore régulièrement avec l'ONST, les CFF, les PTT et Swissair.

L'Association suisse des entreprises de transport à câbles, fondée à fin 1970 par la fusion de deux organismes, réunit en son sein près de 400 entreprises. Son siège est à Berne. Elle s'est mise en évidence en lançant un abonnement général valable sur un millier d'installations de remontée mécanique, en plus des abonnements régionaux et locaux qui se développent toujours davantage.

Réunies en association et affiliées pour la plupart à l'Union des entreprises suisses de transport public, citée plus haut, 14 compagnies suisses de navigation contribuent elles aussi à la mise en valeur touristique du pays. Leurs unités naviguent sur les eaux du Léman, des lacs de Neuchâtel et de Morat, de Thoue et de Brienz, des Quatre-Cantons, de Lugano, de Zurich, de Bienne, de Zoug, du lac Majeur et de celui de Hallwil. Mentionnons également la navigation sur le lac Inférieur et le Rhin, ainsi que la Compagnie rhénane de navigation qui a son siège à Bâle. Les CFF exploitent, pour leur part, la navigation sur le lac de Constance.

N'oublions pas les casinos-kursaals qui, sans connaître la grande affluence des casinos d'autres pays, sont parés, en saison, pour offrir aux touristes des spectacles de choix et des présentations folkloriques, en marge des salles de jeu. Ils sont au nombre de 14: Arosa, Bad-Ragaz, Baden, Berne, Brunnen, Crans-sur-Sierre, Engelberg, Interlaken, Locarno, Lucerne, Lugano, Montreux, St-Moritz et Thoue, et groupés en une association.

La proportion d'étudiants étrangers est forte dans la plupart des sept universités suisses, les deux écoles polytechniques fédérales, à Lausanne et Zurich, et l'Ecole des hautes études économiques et sociales de St-Gall. L'Office central universitaire suisse, qui a son siège à Zurich, contribue à faire connaître les possibilités offertes aux étudiants. Il collabore avec l'ONST qui, de son côté, édite en quatre langues la brochure "Universités en Suisse".

Quant à la Fédération suisse des écoles privées, elle gère un bureau de renseignements à son Service scolaire à Genève.

Mentionnons encore qu'un Institut de recherches touristiques a été créé à l'Université de Berne en 1941, année durant laquelle le Séminaire touristique de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de St-Gall, devenu l'Institut de tourisme et d'économie des transports, a vu le jour. Nombre d'étudiants s'intéressent ainsi à la cause du tourisme et des transports, et les échanges sont fréquents avec d'autres instituts de l'étranger. - Citons également l'Institut international de Glion, fondé en 1963, qui donne une formation supérieure en hôtellerie et tourisme.

On pourrait croire, à suivre cette énumération d'associations et de groupements ayant fait leurs preuves, à une dispersion d'efforts dans le domaine touristique. Il n'en est rien. La collaboration est assurée à tous les échelons.

DES ORGANISMES QUALIFIES

En été 1973, le Gouvernement fédéral institua une Commission consultative fédérale pour le tourisme de 14 membres. Présidée par le prof. Paul Risch, elle est chargée de coordonner les affaires touristiques traitées par l'administration fédérale.

L'Office fédéral des transports, dont le directeur est M. Peter Trachsel, et singulièrement son Service touristique, dirigé par M. Peter Keller, est chargé des affaires touristiques au sein de l'administration fédérale. Son activité, variée et fructueuse, est limitée dans la mesure où la Constitution fédérale, par l'absence d'une disposition sur le tourisme, ne permet pas à la Confédération suisse de légiférer en cette matière qui est réservée aux cantons. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs édicté des lois sur le tourisme ou sur les sociétés de développement (Berne, Vaud, Valais, Tessin, St-Gall, Nidwald), la plupart en instituant des fonds d'équipement touristique.

Au Bureau fédéral de statistique, la Section du tourisme dirigée par M. Edmund Hufschmid centralise depuis 1933 tous les relevés portant sur les arrivées et les nuitées dans les moyens d'hébergement classique. Depuis 1965, elle étend peu à peu ses investigations à l'hébergement complémentaire (chalets et appartements de vacances, chambres chez les particuliers, campings, auberges de la jeunesse, etc.). Son rapport annuel des plus fouillés "Le tourisme en Suisse" est complété par de nombreuses enquêtes spéciales. Enfin, la Section du tourisme fournit à la Banque nationale suisse les données nécessaires au calcul des recettes et dépenses afférentes au tourisme international, la balance touristique étant l'un des postes importants de la balance suisse des revenus.

La Fédération suisse du tourisme (FST), créée en 1932, a son siège à Berne. Dirigée par M. Jost Krippendorf, cette association de droit privé ne s'occupe pas de propagande, mais défend les intérêts du tourisme sur le plan économique. Les problèmes de l'hôtellerie, de la restauration, des transports, du tourisme social et, aujourd'hui avant tout, de l'infrastructure des stations figurent au premier rang de ses activités. La collaboration de la FST est aussi importante pour les études de marché et l'analyse de la statistique des arrivées et nuitées. Elle se voue en particulier à la planification des stations et des régions. Elle s'est adjoint un Centre de documentation touristique.

La Société suisse de crédit hôtelier (SCH) à Zurich est une société coopérative de droit public qui a commencé à fonctionner en janvier 1967. Elle a pour tâche principale d'encourager le crédit à l'hôtellerie et aux stations en cautionnant et en accordant des prêts pour des constructions nouvelles, des rénovations et des agrandissements. La Confédération participe de façon prépondérante à son financement.

La Société suisse des hôteliers qui date de 1882, la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, créée en 1891, et l'Union Helvetia (Société centrale suisse des employés d'hôtels et de restaurants, fondée en 1886) n'ont jamais refusé leur concours aux organismes touristiques. Il en est de même pour l'Association suisse des buffetiers de gare et la Fédération suisse des agences de voyages.

Pour ce qui est de la montagne et des sports, relevons l'activité de nombreuses associations et organisations spécialisées, dont le Club alpin suisse (CAS),

- 5 -

l'Association suisse des écoles d'alpinisme, etc. Au coeur des Alpes, les joies du ski jouent naturellement un grand rôle pour les touristes venus de près et de loin: les organismes touristiques peuvent toujours compter sur le concours de la Fédération suisse de ski et de l'Association des écoles suisses de ski.

Dans un autre domaine, il convient de souligner l'activité de la Caisse suisse de voyage, institution d'utilité publique créée en 1939 et dont le système d'épargne pour les vacances au moyen de bons de voyage s'est promptement affirmé dans les milieux d'employés et d'employeurs. Elle est dirigée par M. Heinrich Risch. L'activité de la Caisse s'est étendue à la création et au développement de centres de vacances et de loisirs. C'est dire l'importance qu'elle a dans tout le pays.

Dans le tourisme comme dans d'autres domaines, la Coopération au développement est assurée par le Département politique fédéral (ministère des affaires étrangères). Pour la seule aide bilatérale en matière touristique, la Coopération technique a engagé 3,4 millions de francs en 1974; elle met l'accent sur plusieurs grands projets en Tunisie, au Kenya et en Indonésie, indépendamment des boursiers dont elle finance la formation en Suisse même. - Dans le cadre de son aide financière aux pays en voie de développement, la Confédération suisse a accordé en 1973 un prêt à faible intérêt de 12 millions de francs pour bâtir une école hôtelière à Nairobi (Kenya).

* * *

Les considérations qui précèdent permettent d'apprécier que le tourisme suisse n'est pas organisé selon un cadre rigide. Avec l'essor et les transformations rapides qui caractérisent toutes les activités liées aux loisirs, à la détente et aux vacances, un tel cadre serait bien vite une entrave. En revanche, l'autonomie des offices de tourisme à tous les échelons et des organisations professionnelles est un gage de vitalité qui ne le cède en rien à celle de l'initiative privée. Et la coopération volontaire qui s'est instaurée - cette excellente tradition vaut bien des organigrammes - contribuera sans nul doute à intensifier les efforts que la Suisse entend faire pour relever les défis du tourisme de demain.